Les consignes de tri sélectif – bacs à couvercle jaune

Dans le bac de tri (vert à couvercle jaune), je peux mettre…

les emballages plastiques :

- Sac plastique,
- sac de légumes congelés,
- sachet de fromage râpé,
- suremballage plastique de pack de bouteilles,
- recharge de savon,
- tube de dentifrice,
- pot de crème,
- pot de yaourt,
- barquette polystyrène,
- barquette plastique avec couvercle,
- barquette de beurre,
- boîte d'oeufs,
- paquet de chips,
- emballage de jambon,
- emballage de plat surgelé,
- emballage de club sandwich,
- bouteille,
- flacon…

les emballages en métal :

- Canette,
- boîte de conserve,
- flacon aérosol,
- bouteille en métal,
- barquette en métal,
- paquet de café,
- gourde de compote,
- capsule de café / thé,
- papier d'aluminium,
- opercule et capsule de bouteille,
- bouchon à vis,
- couvercle de bocal,
- pot de cosmétique,
- tube en aluminium,
- tube de crème en métal,
- plaquette de médicament vide…

les emballages en papier et carton :

- Carton,
- carton de pizza,
- boîte de céréales, suremballage en carton,
- brique de lait, de jus fruit, de soupe, de crème, sauces…
- rouleau de papier absorbant et hygiénique,
- papier de bureau,
- journaux,
- prospectus,
- enveloppe,
- sac en papier.

À retenir

dans le bac de tri :

- mettez les emballages en vrac et pas dans un sac
- videz bien le contenu des emballages
- ne lavez pas pas les emballages
- pliez les cartons pour gagner de la place
- n'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres
- ne déchirez pas les papiers

ne mettez pas dans le bac de tri :

- le verre
- les déchets ménagers
- les déchets alimentaires
- les papiers hygiéniques
- les couches culottes
- les feuillages
- le bois, les cagettes
- les vêtements et textiles